

**24 février 2020, Strasbourg, France**

## **Vers une plus grande coopération des pharmacopées mondiales**

À l'occasion de la 11<sup>e</sup> Assemblée mondiale des pharmacopées (*International Meeting of World Pharmacopoeias*, IMWP), conjointement organisée par l'OMS et l'EDQM à Strasbourg (France), les pharmacopées nationales et régionales participantes ont proposé diverses initiatives visant à renforcer leur coopération pour améliorer la situation des patients en matière de santé publique.

Le Groupe de discussion des pharmacopées (GDP) a présenté le nouveau cadre d'échange d'informations avec l'IMWP, qui fait suite aux discussions tenues lors de la 10<sup>e</sup> édition de l'IMWP. Les participants à l'IMWP ont salué cette proposition et ont convenu de mener une phase pilote d'un an pour évaluer ce nouveau cadre qui devrait faciliter les échanges et faire évoluer les moyens et modalités de coopération.

Un livre blanc sur la valeur des normes de pharmacopée et le rôle des pharmacopées dans les systèmes de santé a été finalisé au cours de la réunion. Il sera prochainement publié par le secrétariat de l'OMS au nom des pharmacopées mondiales. L'IMWP encourage les parties concernées à lui faire part de leurs impressions sur l'utilité de ce livre blanc.

Les pharmacopées présentes ont en outre fait le point sur les réponses apportées par chacune d'entre elles suite à la contamination de médicaments par la N-nitrosamine. Cet échange, entamé lors de la 10<sup>e</sup> édition de l'IMWP, a été jugé très utile car il permettra de faciliter l'alignement des mesures prises par les différentes pharmacopées en appui aux décisions des autorités réglementaires.

Les participants ont réaffirmé l'importance des échanges entre les pharmacopées mondiales et ont convenu d'augmenter la fréquence des réunions en ajoutant des téléconférences régulières aux réunions annuelles tenues en présentiel.

« La qualité des médicaments est une priorité pour l'OMS, et l'Assemblée mondiale des pharmacopées est la plateforme idéale pour rappeler le rôle et l'importance des aspects qualitatifs en matière d'accès aux médicaments dans le monde », a déclaré le Dr Sabine Kopp, responsable d'équipe à l'OMS en charge des normes des produits pharmaceutiques. « Il s'agit là d'une étape importante vers la concrétisation de l'objectif de bonne santé et bien-être pour tous, l'un des objectifs de développement durable des Nations unies ».

Les pharmacopées établissent des normes de qualité auxquelles les fabricants doivent se conformer pour produire des médicaments et des vaccins sûrs et de qualité. Les autorités de réglementation veillent à ce que les fabricants respectent ces normes de qualité avant d'autoriser la mise sur le marché des médicaments.

- Plus d'[informations sur l'IMWP](#) - la plateforme permettant aux pharmacopées du monde entier de partager leurs connaissances et de coopérer au profit de la santé publique.
- Plus d'[informations sur les activités d'harmonisation internationale entre pharmacopées](#).

**Contact** : Caroline Larsen Le Tarnec, Division Relations Publiques, EDQM, Conseil de l'Europe  
Tél. : +33 (0) 3 88 41 28 15 – E-mail : [caroline.letarnec@edqm.eu](mailto:caroline.letarnec@edqm.eu)

**Note à l'intention des rédacteurs.** Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet : <https://www.edqm.eu/>.

L'EDQM est une organisation qui joue un rôle moteur en matière de protection de la santé publique, grâce aux normes qu'elle contribue à élaborer et mettre en œuvre et dont elle surveille l'application, afin d'assurer la qualité, la sécurité et le bon usage des médicaments. Les normes qu'elle élabore sont des références scientifiques reconnues dans le monde entier. La Pharmacopée Européenne est juridiquement contraignante dans les États qui en sont membres<sup>1</sup>. L'EDQM développe également des lignes directrices et des normes dans les domaines de la transfusion sanguine, de la transplantation d'organes et de la protection de la santé des consommateurs.

1. La [Commission européenne de Pharmacopée](#) compte 40 membres : *Allemagne, Albanie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Islande, Irlande, Italie, Lettonie, Macédoine du Nord, Lituanie, Luxembourg, Malte, République de Moldova, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, République slovaque, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque, Turquie, Ukraine et l'Union européenne.*

*Organisation politique créée en 1949, le Conseil de l'Europe œuvre à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme à l'échelle du continent, ainsi qu'à développer des réponses communes aux enjeux sociaux, culturels et juridiques auxquels sont confrontés ses 47 États membres.*